

Source : <https://www.sortirdunucleaire.org/Bonnes-nouvelles-p-21>

Réseau Sortir du nucléaire > Informez
vous > Revue "Sortir du nucléaire" > Sortir du nucléaire n°47 > **Bonnes nouvelles**

1er novembre 2010

Bonnes nouvelles

Portugal : transition énergétique en mouvement

A la fin 2010, près de 45 % de l'électricité portugaise aura été produite grâce aux énergies renouvelables d'après des estimations récentes. Ce pourcentage était de 17 % il y a cinq ans. La production éolienne, notamment, a été multipliée par sept pendant cette période.

En 2005, le nouveau gouvernement du Portugal a parié que ce pays, balayé de vent et brûlé de soleil, disposait de tout le potentiel pour réduire sa dépendance aux énergies fossiles. Ils ont lancé un programme de transition énergétique foudroyant qui exploite majoritairement l'énergie du vent et de l'eau mais aussi le soleil et les vagues.

Cette expérience a été saluée comme étant un "remarquable succès" par l'Agence Internationale de l'Energie. D'après le gouvernement, cette transformation énergétique n'a nécessité aucune augmentation des impôts ou de la dette publique. En effet, l'électricité renouvelable a remplacé une électricité qui était produite auparavant avec des combustibles fossiles importés. Le programme prévoit que le Portugal pourra fermer deux centrales thermiques d'ici 2014 et réduire l'utilisation de plusieurs autres. L'AIE a confirmé que jusqu'à présent le programme n'avait placé aucune pression sur le budget national ni créé de dette. Le prix du kWh a augmenté sur les factures des ménages de 15 % les cinq dernières années. Cela pourrait être lié en partie à ce programme de développement, même si l'AIE précise qu'il est difficile d'apprécier la part des différents coûts.

Cette expérience démontre qu'une reconversion très rapide de la production énergétique nationale est possible. D'autres pays développent des politiques ambitieuses qui réussissent à accélérer l'usage des renouvelables. D'après un rapport récent du Centre de recherche sur les énergies émergentes de Cambridge, l'Irlande, le Danemark et la Grande-Bretagne devraient atteindre voire dépasser les 40 % d'électricité d'origine renouvelable d'ici 2025.

Source : New York Times et "Oil Man" (blog sur lemonde.fr) Allemagne : électricité 100% renouvelable en 2050 ?

L'Allemagne serait à même d'assurer 100 % de son approvisionnement en électricité grâce aux seules énergies renouvelables : c'est ce qu'indique une étude publiée le 22 juillet par l'Office fédéral de l'Environnement (UBA) sur la production d'énergie allemande. Le président de l'UBA assure que cet objectif est réalisable avec la technologie disponible actuellement, avec comme condition préalable une efficacité extrême dans la production et l'utilisation de l'énergie. Pour atteindre ces

objectifs d'ici 2050, l'UBA plaide pour des prises de position politique rapides, afin de conserver plus de temps pour les adaptations techniques et sociétales, essentielles, associées au développement des renouvelables.

Greenpeace a publié le même jour un rapport qui montre que cette étude pourrait être généralisée à l'ensemble de l'Union européenne.

Source : bulletins-electroniques.com de l'ambassade de France en Allemagne, Greenpeace.

Plogoff : un projet de centrale... solaire !

Le 17 juillet 2010, le conseil municipal de Plogoff, dans le Finistère, a donné son accord pour l'ouverture d'une enquête publique concernant un projet de centrale solaire. Avec 44 000 panneaux installés sur 14 hectares, elle devrait fournir la consommation électrique d'environ 1300 foyers, soit le double de la population actuelle.

Dans les années 1980, un projet de centrale nucléaire à Plogoff (Pointe du Raz) s'était heurté à une si vive opposition populaire que le projet a été abandonné.

L'éolien en régie publique : une première en France

Exploiter un parc éolien pour redistribuer les dividendes à la collectivité. Déjà pilote pour la Picardie en matière de chaufferie au bois et de réseau de chaleur, la commune de Montdidier (6500 habitants) dans la Somme, se prête à une nouvelle expérience en accueillant le premier parc public éolien de France.

Quatre éoliennes de 2MW fournies par Vestas devraient couvrir plus de la moitié des besoins de la communes (19 GWh/an). "Les recettes tirées de la vente d'électricité financeront des actions de développement durable" explique Mme le maire. La manne éolienne sera répartie entre l'enfouissement des réseaux électriques, la maîtrise de la demande de l'électricité des particuliers et l'amélioration thermique des bâtiments communaux. "Nous allons distribuer cinq ampoules basse consommation par foyer", explique le maire, évoquant le bon accueil du projet par la population.

Source : Environnement magazine - mars 2010

Des toits solaires sur les lycées de deux régions

Les régions Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées ont décidé d'utiliser les toitures de leurs lycées pour inciter à un fort développement du photovoltaïque en favorisant des entreprises locales. La puissance installée sera de 20 MWc pour une production d'environ 25 GWh par an. En tout, 83 lycées seront couverts de 600 000 m² de panneaux photovoltaïques en Languedoc-Roussillon et 300 000 m² en Midi-Pyrénées.

Parmi les critères retenus figuraient un critère économique (choix d'entreprises locales avec création d'emploi locaux) et un critère d'innovation (utilisation de nouvelles technologies comme les membranes photovoltaïques et les panneaux cristallins).

Les régions n'engageront aucun argent public dans ce projet, les entreprises étant rémunérées par la vente de l'électricité produite. Elles lui verseront même une redevance d'environ un million d'euros en Languedoc-Roussillon.

Source : Environnement magazine - mai 2010

Des trottoirs producteurs d'électricité à Toulouse

On connaissait déjà les pistes de boîte de nuit qui produisent de l'électricité grâce aux mouvements de danseurs (en Hollande et en Grande Bretagne). Les services techniques de la ville de Toulouse ont adapté ce principe pour capter l'énergie produite par le pas des piétons, afin de la transformer en électricité à destination de l'éclairage public. Pour un premier test, huit dalles équipées de micro-capteurs ont été installées en avril sous un porche près de place du Capitole. Après dépôt du brevet, les recherches en cours devraient permettre la sortie d'un premier prototype performant dès cet automne 2010. 10 m² d'espace public seraient suffisants pour alimenter un lampadaire de 75 watts pendant toute une nuit.

Source : Habitat Naturel n° 34

Service civique : le Réseau ouvert aux volontaires !

Le service civique est un nouvel outil de soutien au milieu associatif.

Ce dispositif de volontariat permet aux jeunes de 16 à 25 ans de s'investir au sein d'une association pour une durée de 6 à 12 mois. Ils reçoivent une rémunération de 540 euros par mois dont 440 sont financés par l'Etat.

Le service civique constitue donc une expérience professionnelle pour le volontaire tout en apportant un soutien bienvenu et à moindre frais pour l'association.

Dans cette optique, le Réseau "Sortir du nucléaire" est prêt à accueillir des volontaires dans divers domaines et offre de multiples possibilités de missions : communication, rédaction d'articles, informatique, administratif, comptabilité, juridique, assistance au coordinateur national des groupes et actions... Cette liste est non exhaustive, ainsi toute candidature sera étudiée avec attention quel que soit le projet proposé par le volontaire. Par ailleurs, certaines missions pourront être réalisées à distance s'il est impossible pour le candidat de venir à Lyon.

Si vous êtes intéressé, contactez Philippe Brousse par mail : philippe.brousse@sortirdunucleaire.fr